



Stage « jeûne et randonnée » Bulletin d'inscription 2022

A renvoyer à : isabelle.locelavie@gmail.com

Prénom : Nom : Age :

Adresse :

Ville /Code postal/ Pays :

Tél : Email :

Profession (facultatif) :

Comment nous avez-vous connu ?

J'ai déjà participé à une cure « jeûne et randonnée » : oui /non

Je m'inscris au stage « Jeûne et randonnée »,

Débutant le :

Se terminant le :

Lieu choisi :

Au tarif de :

- 490 € en jeûne (inscrivez une seconde personne ou renouvelez votre expérience et recevez une remise de 10%)
- 540 € en monodiète variée, de riz, carottes ou pommes (cette monodiète est vivement conseillée pour les personnes de plus de 70 ans afin de préserver leurs réserves musculaires)
- Pour le stage sur le bateau le tarif est de 520 € en jeûne et 570 € en monodiète.

LocéLavie, immatriculation au RCS de Paris : 882665535

[Isabelle.locelavie@gmail.com](mailto:isabelle.locelavie@gmail.com)

Téléphone : WhatsApp : 33 7 63 02 30 82



Concernant le logement, je choisis la formule à :€

Correspondant à :

Chambre simple partagée : oui/non

Chambre simple individuelle : oui/non

Chambre double partagée avec la personne de mon choix en inscription simultanée : oui/non

Chambre double pour moi uniquement : oui/non

Pour m'inscrire et réserver ma place, je joins :

- Ce bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé
- Un virement bancaire de 50% du montant de mon stage et du logement :
IBAN : FR79 3000 2089 7000 0007 0539 F88
BIC : CRLYFRPP
Banque : LCL
Titulaire : LOCELAVIE

- Ce bulletin peut être envoyé par voie postale (après envoi par mail), l'inscription ne pourra être prise en compte qu'à l'encaissement du chèque d'acompte ou réception du virement.

- Une confirmation écrite d'inscription vous sera envoyée ainsi que l'information concernant l'exercice du droit de rétractation et le formulaire type de rétractation.

Contre-indication au jeûne et monodiète de 7 jours :

Le jeûne et la monodiète s'adressent à des personnes en bonne santé. Il est strictement contre indiqué en cas d'amaigrissement extrême, d'anorexie, d'hyperthyroïdie décompensée, d'artériosclérose cérébrale avancée, d'insuffisance hépatique ou rénale avancée, grossesse ou

LocéLavie, immatriculation au RCS de Paris : 882665535

Isabelle.locelavie@gmail.com

[Téléphone : WhatsApp : 33 7 63 02 30 82](tel:33763023082)



allaitement, de dépendances, d'ulcère de l'estomac ou du duodénum, d'affections coronaires avancées, décollement de la rétine, psychose, anorexie, diabète de type1, maladies tumorales et scléroses en plaques, et tout traitement allopathique en général.

« J'atteste, dans une démarche libre et volontaire, souhaiter effectuer une cure « jeûne et randonnée » avec LocéLaVie. Je déclare être en bonne santé, ne pas prendre de traitement allopathique, et en mesure de pouvoir faire plusieurs heures de marche par jour, avoir été informé des risques et contre-indications de cette semaine de jeûne ou monodiète, et de marche, et les accepter en connaissance de cause. Je déclare assumer mes responsabilités personnelles et en groupe. Je confirme mes déclarations étant sincères et véritables et, dégage LocéLaVie »

- Je suis sous traitement médical pour la pathologie suivante :

Dans ce cas, je joins un certificat médical obligatoire attestant la possibilité du jeûne ou monodiète et de la marche.

- J'atteste, avoir été informé(e) que la conduite d'un véhicule motorisé, est fortement déconseillée durant la durée de la cure.
- Je suis informé(e), que je ne serais pas autorisé(e) à fumer dans l'enceinte du centre, y compris la cigarette électronique.
- Ma taille : Mon poids :

En signant, ce document, je reconnais avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales de Vente et le Règlement Intérieur de la SASU LocéLaVie ci-dessous. (Pages 3, 4, 5, 6, et 7)

Date : Signature :



Conditions Générales de Vente de la SASU LocéLavie :

Article 1 : Objet et champ d'application :

Les présentes conditions générales de vente de LocéLavie, SASU, RCS Paris 882.665.535, situé 3 rue Rosenwald, 75015 Paris (tél : 07.63.02.30.82) ayant pour messagerie isabelle.locelavie@gmail.com, s'appliquent de plein droit, et exclusivement aux prestations de service et à la vente de biens et services, portant sur des cures dans le domaine du jeûne et de la randonnée, de la remise en forme et développement personnel, à l'égard de tout client consommateur de LocéLavie.

Préalablement à toute réservation, les présentes conditions générales de vente sont mises à la disposition de tout consommateur à titre informatif, conformément aux dispositions du code de la consommation.

Toute réservation, implique l'acceptation sans réserves du client et son adhésion à ces conditions générales qui prévalent sur toutes autres stipulations éventuelles, notamment toutes conditions de réservations, sauf accord préalable et par écrit de LocéLavie.

Le jeûne se définit comme un jeûne hydrique composée uniquement de boissons : tisanes, jus de fruit frais, et bouillon de légumes, et d'aucune alimentation solide, excepté le dernier jour de la cure.

La monodiète, se définit comme une alimentation composée uniquement d'un seul aliment qui peut être : pommes, ou riz et bouillon de légumes le soir, et un repas de reprise le dernier jour de la cure.

Article 2 : Réservation / Annulation :

LocéLavie ne prendra en compte que les réservations indiquées sur le bulletin d'inscription, figurant sur son site internet.

Même si le client procède par téléphone à une préinscription, les réservations ne sont définitives que lorsque :

LocéLavie, immatriculation au RCS de Paris : 882665535

[Isabelle.locelavie@gmail.com](mailto:isabelle.locelavie@gmail.com)

[Téléphone : WhatsApp : 33 7 63 02 30 82](tel:0763023082)



- Le bulletin d'inscription est retourné, dûment complété, signé par le client.
- La totalité de l'acompte (correspondant à 50% du prix), a été encaissé par chèque ou virement sur le compte bancaire de LocéLavie, indiqué dans les conditions particulières.
- LocéLavie a envoyé une confirmation écrite, par courriel, sur les dates de début et de fin de la cure, valant acceptation, accompagnée de l'information concernant l'exercice du droit de rétractation et du formulaire type de rétractation.

Si le client n'a pas respecté la procédure de réservation, la réservation du client n'est pas prise en compte, sans que ce dernier ne puisse invoquer un quelconque préjudice.

Toute réservation définitive, acceptée par LocéLavie, est irrévocable, sous réserve des dispositions ci-après relatives au droit de rétractation dont bénéficie le client.

Toute demande de modification de la réservation conclue par le client et ayant acquis un caractère définitif, devra être formulée par écrit et devra être acceptée par LocéLavie.

Si le client souhaite exercer son droit de rétractation, il devra respecter les stipulations de l'article 3 ci-après et le montant de l'acompte lui sera restitué, sous réserve des stipulations de l'article 3.2 ci-après.

Si le client souhaite annuler son inscription au-delà du délai de rétractation, il devra formuler sa demande par écrit, adressée soit par voie électronique sur la messagerie de LocéLavie, soit par voie postale. A défaut, sa demande ne sera pas prise en compte par LocéLavie.

Si la demande d'annulation est adressée plus de quatorze jours calendaires avant le début de la cure, LocéLavie conservera 15% du montant de l'acompte à titre de clause pénale (pour frais d'inscription et de dossier)

Si la demande d'annulation est adressée dans le délai de quatorze jours, calendaires avant le début de la cure, LocéLavie, conservera l'intégrité de l'acompte à titre de clause pénale, sous réserve des dispositions légales de l'article 3 dont bénéficie le client en matière de droit de rétractation.

Les demandes de modifications de la réservation passée par le client, si elles sont refusées par LocéLavie, seront soumises en ce qui concerne l'acompte aux deux alinéas qui précèdent.

Aucun remboursement de tout ou partie de l'acompte, ne sera accordé au client qui n'a formulé aucune demande d'annulation ou fait valoir son droit de rétractation, si ce client ne peut se présenter au jour et à l'heure prévu pour le début de la cure, et ce, pour quelque motif que ce soit sauf cas de force majeure.

LocéLavie, immatriculation au RCS de Paris : 882665535

Isabelle.locelavie@gmail.com

[Téléphone : WhatsApp : 33 7 63 02 30 82](https://www.whatsapp.com/business/profile/33763023082)



Article 3 : Droit de rétractation du client :

1/ Délai pour exercer le droit de rétractation :

Le client a le droit de se rétracter du contrat sans donner le motif dans un délai de quatorze jours à compter du jour de la conclusion du contrat, c'est-à-dire du jour où la réservation est devenue définitive lequel correspond à la date de l'envoi par courriel de la confirmation écrite de LocéLAvie, comme le stipule l'article 2.

Pour exercer le droit de rétractation, le client doit notifier à LocéLAvie, sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une lettre envoyée par courrier électronique à isabelle.locelavie@gmail.com

LocéLAvie enverra sans délai un accusé de réception par courriel.

2/ Exécution de la prestation de service avant la fin du délai de rétractation :

Si le client souhaite que l'exécution d'une prestation de service commence avant la fin du délai de rétractation, LocéLAvie doit recueillir sa demande expresse par mail, puis support papier.

Le client ne perd toutefois pas son droit de rétractation, sauf si la prestation a débuté avant la fin du délai de rétractation.

Article 4 : Prix :

Le prix applicable est celui en vigueur au jour de la réservation, sur la base des tarifs de l'année civile, communiqués au client via le site internet, en tenant compte de la TVA, applicable le jour de la réservation.

Tous les prix s'entendent TTC.

D'autres prestations supplémentaires, listées dans la présentation de chaque site de « cure jeûne et randonnée », vous seront proposées sur place et ne sont donc pas incluses dans la tarification du jeûne et de la monodiète stipulée aux conditions particulières. Leur règlement est effectué directement sur place auprès de l'intervenant.

Article 5 : conditions de règlement :

LocéLAvie, immatriculation au RCS de Paris : 882665535

[Isabelle.locelavie@gmail.com](mailto:isabelle.locelavie@gmail.com)

[Téléphone : WhatsApp : 33 7 63 02 30 82](tel:33763023082)



Le client doit verser lors de la réservation un acompte de 50% du montant TTC du prix.

Seul l'encaissement effectif du chèque ou le virement dûment crédité sur le compte bancaire de LocéLAVIE constitue un paiement au sens du présent article.

Le chèque d'acompte est encaissé à réception de ce dernier.

Les 50% restant à payer sont exigibles un mois avant le début de la prestation.

Aucune personne, ne pourra commencer sa « cure jeûne et randonnée » sans avoir complété son paiement.

Article 6 : Exécution de la prestation :

Les cures nécessitant un minimum de 6 curistes, LocéLAVIE, se réserve le droit d'annuler une cure si le nombre de participants est inférieur à ce seuil, sous réserve d'en informer le client par tous les moyens écrits au moins quatorze jours à l'avance.

Dans ce cas si LocéLAVIE, ne peut proposer au client une autre date de réservation, acceptée par le client avec la signature d'un nouveau bulletin d'inscription conformément à l'article 2, LocéLAVIE devra restituer 100% des acomptes perçus.

Les cures ont une durée de 7 jours, à compter du jour1 à 17h00, au J7 11h00 et selon un planning horaire affiché, de 9h00 à 21h00.

L'exécution de la prestation doit être réalisée à compter de la date indiquée sur le bulletin d'inscription, confirmé par mail par LocéLAVIE, comme stipulé dans l'article 2 ci-dessus.

LocéLAVIE est libéré de toute obligation à l'égard du client en cas de non-respect par le client des conditions de paiement de l'acompte, de modification apportée à la réservation et non acceptée expressément par LocéLAVIE, ou en cas de force majeure.

LocéLAVIE aura le droit, à tout moment, par tout moyen écrit et sans délai, de mettre un terme à la cure d'un client, si ce client s'est inscrit à la cure malgré les contres indications indiquées dans les conditions particulières du bulletin de réservation, en cas de comportements du client contraire à

LocéLAVIE, immatriculation au RCS de Paris : 882665535

Isabelle.locelavie@gmail.com

[Téléphone : WhatsApp : 33 7 63 02 30 82](tel:33763023082)



son intérêt , à son intégrité physique et/ou à sa santé , aux bonnes mœurs, à l'intérêt du groupe, au bon déroulement de la cure et aux stipulations du règlement intérieur de LocéLavie.

Dans l'hypothèse où le client s'est inscrit à la cure malgré les contre-indications, ou aurait des comportements contraires aux bonnes mœurs, à son intérêt, à son intégrité physique, à l'intérêt du groupe, au bon déroulement de la cure et au règlement intérieur, LocéLavie conservera l'intégrité des sommes versées à titre de la clause pénale.

Dans l'hypothèse où, en cours de cure, et sur présentation d'un certificat médical, le client doit interrompre sa cure pour des raisons de santé, LocéLavie, ne conservera les sommes versées qu'au prorata du temps d'exécution de la cure, et restituera la différence au client.

Si le client, ne présente pas de certificat médical, LocéLavie conservera l'intégrité des sommes versées.

Pendant la cure, LocéLavie décline toute responsabilité en cas de détérioration, de perte, ou de vol d'objets ou d'effets personnels.

Article 7 : Force majeure :

Constitue un cas de force majeure tout évènement indépendant de la volonté de LocéLavie et faisant obstacle à l'exécution de la prestation.

Constituent notamment des cas de force majeure, les grèves totales ou partielles, l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, entravant la bonne marche de la cure ou empêchant LocéLavie de respecter ses engagements contractuels.

Si l'évènement générateur du cas de force majeure se produit avant le commencement de la cure. LocéLavie restituera au client l'intégralité de son acompte.

Si l'évènement générateur du cas de force majeure se produit en cours de cure, LocéLavie restituera les sommes perçues au prorata du temps de la cure non effectuée.

Article 8 : Droit et langue applicables :

LocéLavie, immatriculation au RCS de Paris : 882665535

Isabelle.locelavie@gmail.com

[Téléphone : WhatsApp : 33 7 63 02 30 82](tel:33763023082)



De convention expresse entre les parties, le présent contrat est soumis au droit français.

Article 9 : Litiges : procédure de médiation – contestations :

Les réclamations sont adressées directement par écrit à LocéLavie, dans un premier temps par messagerie électronique, puis si vous le souhaitez par voie postale.

En cas de contestation ou de litige, né de l'application des présentes conditions générales, de leur validité, de leur interprétation, de leur exécution et plus généralement tout litige relatif à la prestation de services, les parties pourront, pour mettre fin à leur différend et si elles le souhaitent, recourir à un médiateur ou tout autre mode alternatif de règlement des différends.

LocéLavie, informe le client que les coordonnées du médiateur dont il relève sont les suivantes :

MEDICYS :73, bd de Clichy - 75009 Paris

Email : contact@medicys.fr

www.medicys.org

Le recours à ce médiateur est une procédure gratuite pour le client.

Pour les clients qui ne sont pas domiciliés dans l'union européenne :

A défaut d'accord à l'amiable, tout différend relatif à l'application des conditions générales de vente, de leur validité, de leur interprétation, de leur exécution et plus généralement tout litige sera soumis aux tribunaux français.

LocéLavie, immatriculation au RCS de Paris : 882665535

Isabelle.locelavie@gmail.com

Téléphone : WhatsApp : 33 7 63 02 30 82